

**Compte rendu des commissaires de contrôle des comptes de l'Orpheon des exercices
du : 01/09/2022 au 31/08/2023
réunion du mardi 21/11/2023 dans les locaux de l' Orpheon.**

Etaient présents :

Jean -Claude GARCON, Brigitte BELIN, Michel LETERRIER, Denis GUEZAIS et Marie-Christine BOISBUNON.

Objet :

Le contrôle des comptes de l' exercice 2022-2023
d' une durée de 12 mois.

Jean-Claude nous a présenté le bilan, le compte de résultat général et analytique des activités de l' orpheon
durant l' exercice écoulé.

Les documents comptables mis a notre disposition ont permis de contrôler les comptes.

Les produits :

Nous avons constaté une baisse des produits d' exploitation dûe à une légère perte d' adhérents au p' tit choeur,
compensée par l' augmentation des adhésions au chœur classique. Et un faible rendement des concerts.

Le rendement des concerts de Noel n' a pas été important (peu de spectateurs) et le rendement sur
les concerts de Fauré n' a pas été celui escompté, dû a l' absence du concert a st gilles a Caen.

Les charges :

Nous avons également constaté une augmentation des charges.

Les principaux postes de charges sont les salaires des salariés et des nombreux intervenants pour
les concerts de Fauré.

Il y a eu aussi plus d' achats de partitions originales pour ne pas être sanctionné par la SEAM ,
(sté des éditeurs et auteurs de musique)

Nous tirons les conclusions suivantes:

Nous nous inquiétons du déficit constaté pour l' exercice 2022-2023, en partie dû a une baisse de la
subvention de la ville de Bayeux, à l' introduction d' une facturation pour l' occupation de
l' emplacement de la taverne médiévale et a l' octroi d' une rémunération imprévue au chef de chœur
pour les concerts Fauré.

Néanmoins, nous constatons que grâce a la bonne gestion de Jean-Claude GARCON, le comptable
de l' association, la trésorerie est saine.

La commission préconise l' approbation des comptes qui vous sont présentés.

Brigitte BELIN, Michel LETERRIER, Denis GUEZAIS, et Marie-Christine BOISBUNON.

